



ÉLECTIONS 2014

**MÉMORANDUM DES FPS
ET DE LEUR FÉDÉRATION DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL**

**THÈME 2
DES RELATIONS AFFECTIVES ET SEXUELLES ÉGALITAIRES ET ÉPANOUISSANTES**



Introduction

Sexualité : pour des relations affectives et sexuelles égalitaires et épanouissantes

La sexualité n'est pas une question anodine, elle est personnelle mais aussi politique. Touchant tous les individus, leur intimité et leur identité, il est important qu'elle soit envisagée de manière positive et respectueuse. Afin de garantir cette santé sexuelle, ces droits, des mesures doivent être mises en place. Parallèlement, nous devons garantir la santé reproductive. Défendre la liberté de choix d'avoir des enfants ou non, participe à la construction de relations affectives et sexuelles égalitaires entre les hommes et les femmes. Ces droits sont d'ailleurs consacrés par l'organisation mondiale de la santé (OMS). Mais pouvons-nous considérer que ces objectifs sont pleinement atteints aujourd'hui en Belgique?

Les FPS ont réalisé des analyses concernant les relations affectives et sexuelles et ont identifié quelques réflexions et revendications que vous trouverez détaillées ci-dessous.

Voici leurs priorités :

- **La généralisation concrète de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)**, que ce soit au niveau des écoles ou au travers de campagnes de prévention.
- **Améliorer l'accessibilité à la contraception.**
- **Interruption volontaire de grossesse (IVG)**: garantir la liberté de choix ainsi que la santé sexuelle des femmes.
- **Prostitution**: protéger et aider les victimes, éduquer la société.

L'EVRAS à l'école pour tous

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est fondamentale pour encourager la construction de relations égalitaires, épanouissantes et responsables. Pourtant, des inégalités persistent encore quant à l'accessibilité de l'EVRAS en milieu scolaire.

Ces inégalités sont d'autant plus préoccupantes que ce sont justement les élèves qui sont le moins touchés par les animations (élèves de l'enseignement professionnel, technique et artistique) qui ont une sexualité plus précoce et des comportements à risque.

Récemment, un protocole d'accord relatif à la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire a été adopté par les trois gouvernements (Fédération Wallonie-Bruxelles, COCOF et Wallonie).

Nous nous réjouissons de cette avancée, toutefois, afin de rendre cette généralisation concrète, nous demandons à ces trois gouvernements de réaliser l'intégration rapide et effective de l'EVRAS par toutes les écoles et demandons à ce que ses objectifs soient déterminés sur base

des standards européens de l’OMS¹. De plus, nous demandons une évaluation régulière des actions mises en place par les différents pouvoirs organisateurs et par les gouvernements.

Ces conditions nous semblent indispensables pour que l’EVRAS soit vraiment accessible à tous les jeunes. De plus, l’EVRAS, régulièrement évaluée, pourra s’adapter aux réalités nouvelles qui pourraient se faire jour en matière de sexualité.

Enfin, nous considérons que le travail en réseau avec des intervenants externes aux établissements scolaires, capables de soutenir et de renforcer le travail de l’école doit être activement promu. **Il est indispensable que des professionnels tels que les centres de planning familial soient sollicités.** En effet, ceux-ci, spécifiquement formés, garantissent des informations justes et une approche adaptée à chaque public et à chaque âge et ce, sans relation d’autorité avec les jeunes, ce qui facilite le dialogue.

Des campagnes pour penser différemment

Si l’EVRAS touche un public jeune, les adultes ne doivent pas être oubliés car ils peuvent, eux aussi, avoir besoin d’être encouragés à construire des relations égalitaires, épanouissantes et responsables. En effet, les adultes ne sont pas exempts de stéréotypes de genre et/ou de comportements à risque. **C’est pourquoi, nous demandons au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d’organiser des campagnes de prévention à propos de la contraception, des grossesses non-désirées et des IST, en impliquant les hommes et les femmes.** De fait, les mesures d’accès à la contraception ne doivent pas être uniquement financières, elles doivent aussi être sociales, culturelles et psychologiques. Ainsi, hommes et femmes seront informés et sensibilisés sur ces questions.

Concernant la contraception, il est important que le gouvernement fédéral établisse des campagnes qui informent sur l’ensemble des moyens contraceptifs existants afin de garantir un choix libre et éclairé. Il y a encore de forts préjugés qui poussent les médecins et les femmes à se tourner en quasi exclusivité vers la pilule, alors que d’autres moyens contraceptifs existent (comme le stérilet) et sont parfois mieux adaptés aux réalités que vivent les femmes.

Enfin, **nous exigeons également la transparence sur les produits pharmaceutiques car des publicités masquées de l’industrie pharmaceutique participent également à la désinformation sur la pilule contraceptive.**

Améliorer l’accessibilité à la contraception

L’accès à la contraception participe à la construction de relations affectives et sexuelles égalitaires et épanouissantes. En effet, grâce à celle-ci, les femmes peuvent bénéficier d’une sexualité libérée puisque la relation sexuelle n’est plus obligatoirement pensée en terme de reproduction.

Toutefois, il existe encore des disparités quant à son accessibilité, toutes les femmes ne sont pas égales devant la contraception en raison de l’influence de leur milieu socio-économique. **Nous invitons maintenant l’INAMI à étudier la faisabilité d’élargir la mesure qui vise à l’accessibilité financière des jeunes à toutes les femmes et principalement à aux plus précarisées (BIM, OMNIO, AMU).**

1 OMS : Standards for Sexuality Education in Europe, 2010, p. 27. Voir annexes.

Par ailleurs, **il est important de maintenir les mesures liées à l'accessibilité à la contraception en Wallonie** car, outre les discriminations socio-économiques que cela peut engendrer, cela crée une inégalité entre les usagers en matière d'accessibilité à la contraception au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Interruption volontaire de grossesse (IVG): garantir la liberté de choix ainsi que la santé sexuelle des femmes

En tant que membre actif de la plateforme pour le droit à l'avortement, la FCPF-FPS soutient le mémorandum que vous retrouverez sur le site www.abortionright.eu.

Le droit à l'avortement, et son accessibilité effective, est fondamental pour garantir la liberté de chacune. En effet, tout être humain est libre de disposer de son corps et de prendre les décisions qui le/la concerne. **C'est pourquoi, il faut renforcer la visibilité de l'avortement en Belgique et garantir le suivi des femmes qui désirent avorter.**

La visibilité participant à l'information et à la sensibilisation, **nous demandons un renforcement de la visibilité du droit à l'IVG dépenalisée dans les communications officielles**, notamment via les sites fédéraux, communautaires ou régionaux. Par cette démarche, les femmes auront un endroit pour s'informer, leur permettant de se tourner ensuite vers des professionnels compétents et favorables à l'avortement.

La garantie du suivi ne peut se faire sans une formation adaptée des médecins aux questions liées à l'avortement et par une connaissance des réalités liées à l'avortement.

Ainsi, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **nous demandons également la mise en place d'un module de formation au planning familial et à l'IVG ainsi que sur les divers modes de contraception, notamment sur leur coût-efficacité, dans toutes les facultés de médecine.** Ainsi, les étudiants seront conscients que l'avortement est un droit, mais aussi un enjeu de santé publique. De plus, ceux qui désirent travailler en planning auront acquis une formation de base.

Au niveau fédéral, **nous demandons que la spécificité des médecins généralistes travaillant en centre de planning soit reconnue et que le maintien de leur agrément soit garanti.** Cette condition est importante afin de garantir au maximum le maintien de médecins formés à l'avortement. **Dans le même ordre d'idée, nous demandons à ce que la pratique de l'IVG soit favorisée dans le cadre de la convention INAMI**, invitons alors les hôpitaux à passer dans le système de convention. **Nous demandons également à ce que des études chiffrées sur l'avortement avec des données fiables et communes soient réalisées.** De cette manière, il sera possible de mettre en œuvre des campagnes de préventions des grossesses non désirées adaptées.

Prostitution, protéger et aider les victimes, éduquer la société

Pour les FPS, la prostitution constitue un rapport de domination sexuelle et économique de la personne qui paye envers celle qui se prostitue (majoritairement des femmes). Des sociétés qui se prétendent égalitaires peuvent difficilement tolérer, et même encourager des transactions qui impliquent, dans la plupart des cas, le déni de la liberté de l'une des parties. **La prostitution ne peut donc pas être organisée, ni même réglementée par les pouvoirs publics.**

L'acceptation sociale de la prostitution, au travers de phrases telles que « le plus vieux métier du monde » ou « un mal nécessaire », sont autant de marqueurs du manque de conscience de la notion d'égalité homme-femme dans les mentalités. **Nous revenons donc sur la nécessité de généraliser l'EVRAS dans toutes les structures scolaires** afin de sensibiliser le public au respect de soi-même et de l'autre. De cette manière, des mesures pour lutter contre la prostitution pourront être prises sans aller à l'encontre de l'opinion générale.

Pour lutter contre la prostitution, **il est indispensable de mettre en place toute une série de mesures qui permettent aux personnes prostituées d'en sortir.** Ainsi, les services de justices doivent protéger les victimes de violence, la lutte contre le proxénétisme doit être intensifiée, les organismes de paiement (CPAS, chômage) doivent soutenir les personnes qui veulent quitter la prostitution, et enfin les associations de soutien social aux personnes prostituées doivent être plus nombreuses et mieux financées.

Cette thématique de la prostitution nous met face à la question de l'assistance sexuelle pour les personnes en situation de handicap. Fonctionnant sur le même canevas que la prostitution (une personne mettant sa sexualité entre parenthèse pour satisfaire celle d'une autre), nous ne pouvons soutenir sa légalisation. **Nous préconisons donc plutôt la mise en place d'animations EVRAS adaptées aux personnes en situation de handicap, quelque soit leur type de handicap.** Cet accompagnement dans le champ affectif et sexuel doit tenir compte tant des déficiences et des incapacités que des efficacies et des désirs.

Conformément aux prescriptions de l'OMS, les objectifs généraux poursuivis par l'EVRAS en Fédération Wallonie-Bruxelles devraient être les suivants :

1. Promouvoir un lieu de vie tolérant, ouvert et respectueux des sexualités et des différents styles de vie, des différentes attitudes et valeurs que l'on peut rencontrer dans la société;
2. Promouvoir le respect des différentes sexualités et des différences de genres et encourager la conscientisation des questions d'identité sexuelle et d'expression de genre;
3. Permettre à chacun-e de poser des choix éclairés et d'agir dans le respect de soi et des autres;
4. Fournir des informations relatives au corps humain, à son développement et à ses fonctions sexuelles;
5. Permettre à chacun-e de se développer en tant que personne ayant une sexualité, c'est-à-dire permettre à chacun d'apprendre à être capable d'exprimer ses sentiments et ses besoins, d'avoir des relations sexuelles satisfaisantes et de développer sa propre identité sexuelle et sa propre expression de genre;
6. Permettre à chacun-e de s'approprier des connaissances sur les aspects physiologiques, cognitifs, sociaux, émotionnels et culturels de la sexualité, de la contraception, des infections sexuellement transmissibles et des relations sexuelles contraintes;
7. Permettre à chacun-e de s'approprier les aptitudes nécessaires pour faire face à tous les aspects de la sexualité et de la relation amoureuse;
8. Permettre à chacun-e d'obtenir des informations sur les services d'aide sociale et médicale, particulièrement en cas de problème ou questions relatifs à la sexualité;
9. Promouvoir le sens critique de chacun-e en suscitant la réflexion sur la sexualité et les normes et valeurs qu'elle sous-tend et faire le parallèle avec les droits humains;
10. Promouvoir la capacité de chacun-e à construire des relations sexuelles et affectives dans le respect et la compréhension mutuelle au regard des besoins et frontières des partenaires et construire des relations égalitaires, cela dans l'objectif de prévenir les abus et violences sexuels;
11. Promouvoir la capacité de chacun-e à communiquer sur la sexualité, les émotions et les relations et acquérir le vocabulaire nécessaire pour le faire.



Les FPS sont un mouvement féministe qui milite pour une société plus égalitaire. Regroupant 11 régionales et plus de 200 comités locaux, elles mettent à disposition du grand public de nombreux services (écoles, consultations ONE, services d'accueil, OISP, etc.) et organisent diverses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, elles mènent des actions et militent pour les droits des femmes : émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc. En tant que mouvement mutualiste, elles mènent des actions et militent contre les inégalités de santé.

www.femmesprevoyantes.be - www.facebook.com/femmes.prevoyantes.socialistes.be



La Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) a pour objet la coordination et la promotion de l'action de ses 17 centres de planning familial et quatre antennes situés à Bruxelles et en Wallonie. Sept centres pratiquent l'IVG. Elle représente ses centres de planning familial auprès des pouvoirs publics et prend toute initiative pouvant promouvoir leur action.

La Fédération des CPF-FPS est une association reconnue en éducation permanente. Elle met en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation à destination du grand public, des professionnels, des médias et des politiques. Ces campagnes s'articulent autour de deux thématiques : la vie affective et sexuelle et les violences entre partenaires.

La Fédération réalise également diverses actions et publications: communiqués de presse, brochures, événements, enquêtes, portes-ouvertes...

www.planningsfps.be - www.stopviolenceconjugale.be - www.facebook.com/fcpf.fps

Les asbl de Solidaris-Mutualité Socialiste
SE MOBILISENT AU QUOTIDIEN
pour une citoyenneté responsable.

